

# L'ÉCHANGE

# Revue Linnéenne

FONDÉE PAR LE DOCTEUR JACQUET

ORGANE MENSUEL DES NATURALISTES DE LA RÉGION LYONNAISE ET DU SUD-EST

Contenant les demandes d'échange, d'achat ou de vente de Livres, Collections ou objets d'histoire Naturelle.

COMITÉ DE RÉDACTION

F. GUILLEBEAU. — A. LOCARD. — D<sup>r</sup> SAINT-LAGER.L. Sonthonnax *Directeur.***Brosse**, abbé, professeur au collège d'ANNONAY. *Hydrocanthares et Histérides.***Carret**, abbé, professeur aux Chartreux, LYON. Genre *Amara, Harpalus, Feronia***A. Chobaut**, D<sup>r</sup>, à AVIGNON. *Anthicidés, Mordellidés, Rhipiphoridés, Meloïdés et Cédéméridés.***L. Davy**, à FOUGÈRE par CLEFS (M.-et-L.). *Ornithologie.***Desbrochers des Loges**, 23, rue de Boisdénier, TOURS (Indre-et-Loire). *Curculionidés d'Europe et circa.***A. Dabois** (à VANSAILLES). *Lamellicornes.***A. Locard**, 38, quai de la Charité, LYON. *Malacologie française (Mollusques terrestres, d'eau douce et marins).***Mermier**, rue Bugeaud, 138, LYON. *Géologie.***J. Minmer**, capitaine au 142<sup>e</sup> de ligne, à MONTPELLIER, *Longicornes.***A. Montandon**, à BUCAREST (FILARÈTE) (Roumanie). *Hémiptères, Hétéroptères européens et exotiques.***Maurice Pic**, DIGON (Saône-et-Loire), *Longicornes, Anthicidés du globe.***J.-B. Renaud**, 21, cours d'Herbouville, LYON. *Curculionidés***A. Riche**, 9, rue Saint-Alexandre, LYON. *Fossiles, Géologie.***N. Roux**, 19, rue de la République, LYON. *Botanique.***A. Sicard**, médecin aide-major à TEBOURZOUK (Tunisie). *Coccinellidés de France.***L. Sonthonnax**, 9, rue Neuve, LYON. *Entomologie et Conchyliologie générales.***Valéry Mayet**, à MONTPELLIER.**A. Villot**, 2, rue du Pbalanstère, GRENOBLE. *Gordiacés, Helminthes.*

ADRESSER TOUTES COMMUNICATIONS CONCERNANT LA RÉDACTION, ABONNEMENTS ET ANNONCES

à M. A. REY, Imprimeur-Éditeur, 4, rue Gentil. — Lyon.

## SOMMAIRE

Comptes rendus de la Société Linnéenne de Lyon.

Notices Conchyliologiques. — A propos de l'*Hélix glabella*, de Draparnaud, par ARNOULD LOCARD.Mœurs et Métamorphoses d'insectes (*Suite*), par le Capitaine XAMBRU.

Excursions botaniques en Tarentaise, par le R. P. GAVU.

Association Pyrénéenne pour l'échange des plantes, par N. R.

Informations.

Bulletin des Échanges.

Prix d'abonnement: Un an, à partir du 1<sup>er</sup> Janvier

France: 5 francs. | Étranger: 6 francs.

LYON

ALEXANDRE REY, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

4, rue Gentil, 4,

Numérisation Société linnéenne de Lyon

L'auteur de tout article aura droit à 10 exemplaires du journal.

---

La publication des manuscrits reçus après le 20 de chaque mois est renvoyée au numéro suivant.

Les manuscrits ne sont pas rendus.

---

Chaque abonné a droit **gratuitement** à l'insertion d'un **Bulletin des Échanges** ne dépassant pas une centurie. De plus, lorsque la place le permet, il est accordé cinq lignes d'annonces diverses, pourvu que ces annonces ne présentent pas un caractère commercial.

---

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera envoyé à la rédaction.

---

Tout ce qui concerne la rédaction, les annonces, les renseignements ou réclamations, les abonnements, etc., doit être adressé à

**M. A. REY, Imprimeur-Éditeur, 4, rue Gentil. — Lyon.**

La continuation de l'envoi du journal tient lieu de reçu.

Toute demande d'abonnement dans le courant de l'année entraîne l'envoi des numéros parus depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

---

**En vente**, chez M. L. JACQUET, ancien imprimeur du journal, 18, rue Ferrandière, toutes les années parues de l'*Échange* (1885 à 1895), contre l'envoi d'un mandat-poste de **20 francs**. Chaque année prise séparément. **2 fr. 50**.

---

**M. Léon SONTTHONNAX, naturaliste, 9, rue Neuve, LYON.**

---

### USTENSILES POUR ENTOMOLOGISTES, CONCHYLIOLOGISTES ET BOTANISTES

Cartons liés de tous formats pour le rangement des insectes en collections. — Filets pour la chasse des Coléoptères et des Papillons. — Liège, tourbe et agave pour garnir le fond des boîtes. — Pincés courbes et épingles à insectes, etc., etc. — Meubles et casiers pour collections. — Collections ornementales de Coléoptères et Lépidoptères exotiques. — Collections d'études de tous les ordres d'insectes. — Insectes utiles et insectes nuisibles. — Vente et achat de collections d'histoire naturelle.

---

**Grand choix de coquilles marines et terrestres.**

## SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

Séance du 13 Avril 1896.

Présidence de M. Mermier.

M. Lavoye, lieutenant-colonel territorial, chef du service des étapes, est présenté par MM. Cl. Roux et Riche. M. Louis Blanc communique à la Société le résultat de ses recherches sur les pendeloques des chèvres, porcs, bœufs, etc. D'après M. Blanc, ces organes, que l'on observe assez rarement d'ailleurs, dérivent du 2<sup>e</sup> arc branchial et se rattachent à titre d'annexes à l'appareil auditif.

M. le D<sup>r</sup> Léon Blanc présente à la Société des échantillons d'un conglomérat qui repose sous forme d'un banc peu épais sur les schistes feldspathisés des environs de Vienne (le gisement se trouve à un tournant du chemin qui se branche sur la gauche de la route de Pont-Évêque et monte du côté du mont Arnaud). Cette découverte de M. Blanc apporte un élément de plus pour la connaissance de cette région bizarre dont la structure détaillée est loin d'être élucidée.

M. le D<sup>r</sup> Blanc présente également des *Ixodes ricinus* qu'il a recueillis sur un hérisson. Il expose des différences qui séparent ces animaux de *Ixodes reduvius* qui est un parasite du hérisson également, mais dont la forme est plus sphéroïdale, *Ixodes ricinus* étant plus ovale et allongé.

Procès-verbal de la Séance du 23 Mars 1896.

Présidence de M. le D<sup>r</sup> Saint-Lager.

M. Riche communique à la Société les conclusions stratigraphiques qu'il a cru pouvoir tirer, relativement à la zone à *Lioceras concavum*, dans une récente excursion faite à Couzon en compagnie de ses confrères, MM. Faucheron, Grange et Rebours, auxquels la géologie lyonnaise est redevable de la connaissance de cette zone dans le Mont-d'Or lyonnais, excursion à laquelle a aussi participé M. Hutinel.

L'assise marneuse fossilifère où ont été trouvés, à Couzon, des Ammonites caractéristiques de la zone à *L. concavum*, offre le caractère d'une assise de charriage. Elle se présente par lambeaux isolés dont l'épaisseur très irrégulière ne dépasse pas 30 cen-

timètres, et qui semblent se lier assez intimement avec le dernier banc du calcaire à entroques sous-jacent. Cette assise porte ainsi les traces évidentes de l'érosion qui l'a attaquée. C'est par elle que se termine le Bajocien inférieur.

D'autre part, l'assise marneuse fossilifère bien connue des géologues lyonnais sous le nom de *Couche rouge à Ammonites Blagdeni*, offre aussi le caractère non moins net d'une assise de charriage. Elle se présente également par lambeaux isolés, plus étendus et généralement plus épais que ceux de la précédente. Les lambeaux de cette seconde assise, observés jusqu'ici, reposent toujours sur le calcaire à entroques. Le caractère paléontologique seul, mais de toute certitude, permet la distinction de ces deux assises qui n'ont pas encore été rencontrées en superposition directe.

L'assise à *Cæloceras Blagdeni*, par sa disposition en lambeaux isolés, témoigne d'une seconde érosion ayant agi sur elle. La faune la plaçant sur l'horizon de l'*Oolithe ferrugineuse de Bayeux* (Bajocien supérieur), il en résulte que dans le Mont-d'Or lyonnais le Bajocien moyen n'est pas représenté.

L'assise suivante, connue sous le nom de *Ciret*, occupe probablement un niveau stratigraphique intermédiaire au Bajocien et au Bathonien. Suivant le point observé, elle repose sur l'assise à *Cæloceras Blagdeni*, ou sur celle à *Lioceras concavum*, ou même sur le Calcaire à entroques.

A la suite de cette communication de M. Riche, M. le D<sup>r</sup> Saint-Lager fait remarquer l'inconvénient de laisser le *Ciret* comme assise de passage entre le Bajocien supérieur et le Bathonien, car il vaudrait mieux le rattacher à l'un ou l'autre de ces deux étages. Il demande à M. Riche de trancher cette question.

M. Riche ne peut donner satisfaction à M. Saint-Lager, car l'étude des niveaux paléontologiques du *Ciret* du Mont-d'Or et l'*Oolithe* de Lucenay n'ayant pas encore été faite, la stratigraphie de ces deux assises est encore problématique, et l'on ne peut, par conséquent, préjuger les résultats que fourniront les recherches futures.

## NOTICES CONCHYLIOLOGIQUES

Par A. LOCARD.

XXXVIII

A PROPOS DE L'*HELIX GLABELLA* de DRAPARNAUD.

En 1801, Draparnaud, dans son *Tableau des Mollusques de France* (p. 87), décrit, pour la première fois, l'*Helix glabella* en ces termes : « Coq. rousse, lisse, subcarénée, finement striée; carène blanchâtre; ouverture arrondie, péristome bordé. » Il lui donne comme habitat Crest, dans la Drôme, et Lyon. Il rapproche cette espèce des *H. depilata* et *hispida*, et la classe immédiatement après l'*H. carthusiana* de Müller. En 1805, le même auteur complète, dans son *Histoire des Mollusques* (p. 102, pl. VII, fig. 6), sa description, maintient son espèce à la suite de l'*H. carthusiana* tout en montrant en quoi elle en diffère. Dans cet ouvrage, elle est suivie de l'*H. sericea*.

Mais en 1815, Brard qui dit avoir fait ses déterminations sur la collection même de Draparnaud, fait de l'*H. glabella* un *H. hispida* mal conservé (*Coq. env. de Paris*, p. 27). D'autre part, Rossmassler, en 1838 (*Iconogr.*, VII, p. 2), constate que sous le nom de *H. glabella* la collection de Draparnaud renferme un *H. sericea*. D'après ces deux auteurs, il y aurait donc lieu de supprimer l'*H. glabella* de nos catalogues.

Mais telle n'a pas été la manière de voir de bon nombre de naturalistes; ils ont maintenu l'*H. glabella*, soit comme bonne espèce, soit comme simple synonyme, en le classant dans les groupes les plus différents.

L'abbé Dupuy (*Hist. Moll.*, p. 196) fait de l'*H. glabella* un synonyme de l'*H. rufescens* de Pennant, et il ajoute : « Reste la question de savoir si l'*H. glabella* de Draparnaud est bien l'espèce que nous décrivons. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que telle est l'opinion de la plupart des savants qui, en France et à l'étranger, se sont occupés avec connaissance de cause de la question. En effet, les naturalistes français se sont partagés sur l'espèce qui nous occupe; les uns l'ont rapportée à l'*H. Tellonensis*, les autres se sont arrêtés à l'opinion des auteurs anglais qui ont rapporté l'espèce de Draparnaud à l'*H. rufescens*... Il demeure toujours bien fâcheux que l'illustre professeur de Montpellier ne nous ait laissé qu'une seule figure insuffisante d'une espèce si sujette à caution. »

Malgré cet ostracisme, bon nombre d'auteurs ont maintenu l'*H. glabella* au rang d'espèce bien distincte. Mais ne se rendant pas un compte bien précis de ses caractères, ils ont fait varier la place qu'il devait occuper dans la classification des *Helix*. En 1871, Michaud, le digne continuateur de l'œuvre de Draparnaud, avait en effet rétabli cette espèce, malgré le dire de Brard, mais il l'avait classée entre les *H. Terveri* et *sericea*. Moquin-Tandon, en 1855, lui fait prendre place entre les *H. carthusiana* et *fusca*, en lui assignant comme variétés les *H. Montoni* et *Tellonensis* de Mitre.

En 1877, notre savant ami Bourguignat, en décrivant les formes si curieuses et si ma

connues jusqu'alors du groupe de l'*H. Telsonensis*, disait à propos de l'*H. glabella* : « Je crois plutôt que cette hélice est une petite forme à bouche arrondie, voisine de la *carthusianella*, qui remplace dans les vallées du Rhône et de la Drôme, la *rufilabris* du centre et du nord de la France » (1877. In *Rev. mag. Zool.*, art. I, p. 2). Enfin en 1889, M. Agardh Westerlund la maintient, comme l'avait fait Draparnaud au voisinage de l'*H. carthusiana*. On comprendra, après de telles données, combien il importait d'arriver à la connaissance exacte de cette espèce, car en somme, toutes ces divergences d'interprétations roulaient sur des formes mal connues, ou mal déterminées. Il fallait donc remonter à la source, c'est-à-dire retrouver le type draparnaldique. On jugera de notre profond regret, lorsqu'en nous rendant, en 1894, au musée de Vienne, en Autriche, pour y étudier la collection de Draparnaud, nous ne trouvâmes sous l'étiquette de l'*H. glabella* qu'un seul échantillon des mieux caractérisés de notre *H. Duesmensis*, de la famille des hispides (Locard, *Etudes coll. conch. Draparnaud*, p. 125).

Il fallait donc frapper à d'autres portes. Le type de Draparnaud se trouvant d'après lui à Crest, dans la Drôme, et à Lyon, il restait à étudier les collections locales de cette époque, celles qui avaient pu servir à Draparnaud. Malheureusement, comme nous l'avons raconté, nous ne pouvions compter sur l'examen des échantillons de la collection de Faure-Biguet de Crest, l'ami chez qui Draparnaud allait passer ses vacances, pas plus que sur celle de Sionest, de Lyon, un des collaborateurs de Draparnaud. Ces collections, aujourd'hui en partie dispersées, ne peuvent plus nous servir de critérium certain pour de pareilles recherches. Pourtant, nous tablant sur l'étude de quelques échantillons des environs de Lyon, répondant aussi exactement que possible à la description et à la figuration de Draparnaud, nous avons cru devoir maintenir dans notre *Conchyliologie française* cette espèce, en la classant dans le groupe de l'*H. Telsonensis*.

D'autre part, M. G. Sayn, avec le concours de M. Paul Fagot, croyait avoir retrouvé cette espèce dans la Drôme, « à Volvent, au-dessus de Vercheny, à la montagne de Barry, toujours vers 800 mètres d'altitude; elle forme des colonies nombreuses dans les endroits secs et exposés au soleil, sous les pierres et les buissons » (1888. In *Bul. soc. malac. France*, v. p. 148).

Ayant été récemment appelé à reclasser les anciennes collections du Muséum de Lyon, nous avons eu la bonne fortune de retrouver dans la collection de Michaud, un petit carton sur lequel étaient fixés deux échantillons étiquetés : *H. glabella*, Draparnaud, Lyon. Ces deux échantillons répondent absolument à la description et à la figuration de Draparnaud; ils sont en outre bien conformes aux échantillons de notre collection que nous avons qualifiés d'*H. glabella*. Ils représentent donc bien le type de cette espèce dans la région lyonnaise. Si nous les comparons avec les formes de la Drôme que M. G. Sayn a bien voulu nous céder, nous constaterons également la parfaite identité de toutes ces formes. Nous sommes donc bien en droit de conclure que nous connaissions enfin le véritable *H. glabella*, tel que l'a compris Draparnaud.

Nous allons en donner une description complète et aussi exacte que possible, d'après les types de Michaud : coq. de petite taille, d'un galbe subglobuleux-déprimé, à peu près aussi convexe au-dessus qu'en dessous; spire un peu élevée, légèrement conoïde, composée de cinq à six tours à profil bien convexe, à croissance lente, régulière, progressive, à peine un peu plus rapide au dernier; dernier tour arrondi, un peu plus développé au-dessous qu'en dessus, renflé dans le voisinage de l'ombilic, non déclive ou à peine

déclive, sur une très faible longueur tout à fait à son extrémité ; carène nulle, accusée simplement par une ligne carénale-blanchâtre, étroite et un peu supra-médiane ; sommet lisse, petit, de même teinte que le reste de la coquille, non saillant ; suture bien accusée, ombilic très petit, très profond, non évasé à sa naissance, à peine un peu masqué par le développement du bord columellaire ; ouverture très oblique, subarrondie, très faiblement transverse ; péristome discontinu, droit, aigu, à bords peu convergents ; munis à l'intérieur d'un léger bourrelet blanchâtre, plus accusé en bas qu'en haut ; bord supérieur très court et rectiligne, bord externe bien arrondi ; bord basal plus largement arqué, se reliant avec un bord columellaire court, arqué et légèrement réfléchi tout à fait à sa naissance ; test mince, assez solide, d'un corné roux-fauve un peu clair, un peu brillant, orné de stries longitudinales obliques assez accusées, rapprochées, irrégulières, visibles en dessous comme en dessus. Hauteur totale 5 à 5 millimètres et demi : diamètre maximum 8 millimètres.

L'*H. glabella* est incontestablement très voisin de l'*H. Telonensis* déjà décrit et bien figuré par l'abbé Dupuy. Mais il s'en distingue : par sa taille plus petite ; par son galbe plus globuleux dans son ensemble ; par sa spire moins haute ; par son dernier tour plus arrondi ; par ses tours supérieurs plus convexes par sa suture notablement plus accusée ; par son ombilic un peu plus petit et non évasé à sa naissance ; par son ouverture plus petite, plus arrondie ; par son péristome à bords moins convergents et moins fortement bordé à l'intérieur, etc.

Nous connaissons cette espèce dans les stations suivantes : Die dans la Drôme (Draparnaud), Volvent et Verchenie également dans la Drôme (G. Sayn), les environs de Lyon, mais sans indications plus précises (Michaud), Valréas dans Vaucluse, Menton dans les Alpes-Maritimes, la Provence, les environs de Zurich en Suisse (notre collection). C'est en somme une espèce toujours très rare, ou tout au moins très localisée. Nos échantillons de Menton sont de taille un peu plus petite que le type, et d'un galbe un peu plus globuleux ; ils sont absolument conformes à nos échantillons de Zurich. Nous indiquerons cette variété sous le nom de *var. globulosa*.

(A suivre).

---

## INFORMATIONS

M. Dœrfler, Directeur de la Société d'Echanges botaniques de Vienne (Autriche) vient de publier un *Almanach des Botanistes du monde*, grand in-8° de 292 pages de texte et 292 pages blanches, donnant, par ordre alphabétique, l'adresse et la spécialité des botanistes de chaque pays.

Cette liste comprend en outre, pour chaque nationalité, l'énumération des Sociétés, jardins botaniques et publications relatives à cette science.

---

**Harmonia Doublieri, Muls.**(MULSANT, *Sécuripalpes*, 1846, p. 118.)LARVE: Longueur 5 millimètres; largeur 1<sup>mm</sup>5.

**Corps** très allongé, brun terne, couvert de cils, de tubercules et de plaques, subconvexe en dessus comme en dessous, subatténué aux deux extrémités.

**Tête** semi-ovale, noire, cornée, lisse et luisante, à ponctuation et cils épars et légère carène médiane; — épistome court, triangulairement caréné à son bord postérieur; labre à bords arrondis; — mandibules arquées, très étroites, lisses et noires à extrémité paraissant bidentée; — mâchoires très écartées, fortes, saillantes, proéminentes, arquées en dedans; — palpes maxillaires de quatre articles, les deux premiers à peu près égaux, cylindriques, le troisième gras, coudé, le terminal petit à bout obtus et tricilié; — menton cilié; lèvre inférieure courte, transverse; palpes labiaux de deux courts articles coniques droits; — antennes placées très en arrière des mandibules, de trois petits articles coniques, rétractiles; — ocelles, trois petits points cornés, noirs en arrière de la base antennaire.

**Segments thoraciques** bruns, ciliés, s'élargissant d'avant en arrière, le premier plus large que la tête, couvert d'une grande plaque lisse irrégulièrement incisée et de deux petits tubercules au bord postérieur de la plaque, trait caractéristique, séparés par la ligne médiane qui est obsolète; deuxième et troisième bruns, membraneux, garnis de chaque côté d'une petite plaque lisse, transversalement oblongue coupée par deux incisions transverses.

**Segments abdominaux** brun terne, membraneux, diminuant très sensiblement vers l'extrémité, les huit premiers couverts de quatre tubercules à base ciliée et épineuse, deux médians, deux latéraux; au premier segment les deux médians sont noirs, les deux latéraux brunâtres, aux deuxième et troisième tous les quatre sont noirs, au quatrième ils sont tous brunâtres, aux quatre suivants ils sont tous noirs, le neuvième segment est étroit et chargé de quatre petits granules noirs disposés en carré; les segments abdominaux en dessous sont parcourus par un sillon médian transverse et par deux latéraux; anus longitudinal crucialement incisé.

**Pattes** très rapprochées, très longues, grêles, brunes avec marge intérieure noire, garnies de courtes soies; hanches courtes tronconiques, trochanters très courts, coudés, cuisses et jambes longues subcomprimées, à milieu élargi, tarses en forme de petit ongle brun très acéré.

**Stigmates** petits, orbiculaires, flaves à pérित्रème plus clair, la première paire sur le flanc, au bord antérieur du deuxième segment thoracique, les suivantes au-dessus d'un mamelon latéral commun à chacun des huit premiers segments abdominaux et au tiers antérieur de ces huit segments.

Prise par M. le Dr Sicard aux environs de *Teboursouk* (Tunisie), cette larve se trouve

en juillet en plein développement sur le *grenadier* où elle fait la chasse aux pucerons : à la veille de sa transformation, elle se fixe par son extrémité postérieure contre la branche ou la tige la plus voisine, laisse pendre son corps dans la direction du sol et, peu de temps après, à la suite de contractions répétées et suivies de dilatations, sa peau éclate et se trouve acculée à la fin de la phase contre les derniers segments abdominaux qu'elle voile en partie.

**NYMPHE :** Longueur 2 millimètres ; largeur 1<sup>mm</sup>5.

**Corps** ovalaire, rosâtre, taché de noirâtre, paraissant glabre, convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi à la région antérieure qui est large, la postérieure voilée par la dépouille chiffonnée de la larve.

**Tête** petite, à milieu excavé, en partie enchâssée sous le rebord du premier segment thoracique qui est large, clypéiforme, à milieu rosâtre, à pourtour brun, à ligne médiane flave, deuxième et troisième noirs, longs, plus étroits, rosâtres avec tache noire de chaque côté de la ligne médiane ; segments abdominaux mi-ovales, s'atténuant vers l'extrémité, à fond rose, marqués, les six premiers de deux taches noires médianes et d'une même tache sur chacun des côtés lesquels sont flaves et en saillie, les derniers segments cachés par la peau de la larve qui les recouvre ; pattes jaunâtres, genoux en saillie teintés de brunâtre, antennes en retrait sous le rebord du premier segment thoracique reposant sur les cuisses de la première paire de pattes.

La phase nymphale courte est de dix à douze jours.

Cette nymphe repose suspendue par son extrémité postérieure ; elle imprime lorsqu'elle est dérangée, à ses derniers segments abdominaux, des mouvements très accentués qui redressent le corps en entier contre le plan de position comme le ferait un ressort ; tout danger passé, le corps reprend la position normale.

**ADULTE :** Paraît en août, est très agile ; aussi carnassier que sa larve, il fait la guerre aux pucerons dont il s'alimente ; à l'occasion, il ne dédaigne pas les nymphes des individus de sa propre espèce sur lesquelles il se jette avec acharnement ; il est commun aux environs de *Teboursouk*.

---

### **Larinus sturnus, Schall.**

(CAPIOMONT, *Mon. des Larinus*, 1874, p. 82.)

**LARVE :** Longueur 11 millimètres ; largeur 5 millimètres.

**Corps** arqué, charnu, blanchâtre, lisse et luisant, avec courts cils épars, fortement convexe en dessus, déprimé en dessous, large à la région thoracique puis s'atténuant vers les deux extrémités qui sont arrondies.

**Tête** petite, bombée, subovale, rougeâtre, cornée, lisse et luisante avec quelques



poils roux latéraux épars, ligne médiane obsolète pâle, bifurquée au vertex en deux traits aboutissant au dessous de la base antennaire, légère carène au confluent des deux branches, deux fossettes en arrière de la lisière frontale qui est droite, disque transversalement strié ; — épistome rougeâtre en carré transversal à milieu incisé, ce qui le fait paraître bilobé et verruqueux ; labre très petit, biincisé, trilobé, frangé de courts cils roux à ses bords qui sont arrondis ; — mandibules fortes, courtes, à base large, ferrugineuse à milieu excavé puis transversalement strié, à extrémité noire et bidentée, la dent supérieure la plus longue, striées au dessous de la pointe ; — mâchoires charnues, à tige grosse oblique, lobe très petit à bords arrondis et faiblement ciliés ; palpes maxillaires petits, rougeâtres, obliques, le premier article gros, cylindrique, le deuxième très petit, conique ; — menton très large, charnu, testacé, cordiforme, à milieu incisé, très courtement cilié ; lèvre inférieure triangulaire, striée en long, à milieu incisé, par suite bilobée ; palpes labiaux très petits droits, bi-articulés, les deux articles à peu près égaux ; languette constituée par une masse charnue intérieure ; — antennes très courtes émergeant en arrière du milieu de l'échancrure des mandibules, de deux articles membraneux, le basilaire gros tuberculiforme, le terminal très petit, rétractile ; ocelles, au dessous et contre la base antennaire est une protubérance surmontée d'un point noir ocellaire.

**Segments thoraciques** charnus, blanchâtres, convexes, à côtés éparsement ciliés, s'élargissant d'avant en arrière, le premier un peu plus large que la tête dont il enchâsse la base, lisse et luisant, très finement pointillé, couvert d'une plaque transverse jaunâtre dont les côtés sont bi-incisés, un peu plus long mais moins large que les deuxième et troisième qui sont égaux, très dilaté, transversalement incisés, par suite formés de deux bourrelets, un premier petit, médian, elliptique, un deuxième entier et transverse, les flancs de ces trois arceaux fortement tuméfiés.

**Segments abdominaux** arqués, blanchâtres, fortement convexes, à côtés éparsement ciliés, s'atténuant mais peu sensiblement vers l'extrémité, les sept premiers avec une double incision relevant l'arceau en trois bourrelets, un premier petit médian, transversalement elliptique, les deux suivants entiers, le premier le moins large ; huitième entier à côtés bi-incisés, couvert d'une rangée transverse de courts cils, neuvième entier aussi, petit, avec fovéole latérale, terminé par un tubercule arrondi ; les flancs de ces neuf segments chargés d'un gros tubercule à disque strié et bicilié.

**Dessous** des segments thoraciques fortement dilaté, le premier triangulairement incisé, la même incision mais moins angulaire se reproduisant aux deuxième et troisième, l'emplacement des pattes est pris par une forte tuméfaction à pôle rembruni subcorné et cilié ; segments abdominaux déprimés, courts, transverses, glabres, à côtés diagonalement incisés, mamelon anal quadrilobé, fente cruciale ; une double rangée de tubercules formant chaînon longe les flancs, leur ligne de séparation établissant le trait d'union des deux régions dorsale et ventrale.

**Pattes** remplacées par les mamelons tuméfiés.

**Stigmâtes** petits, orbiculaires, flaves, à pérित्रème roux doré, la première paire sur la ligne d'intersection des deux premiers segments thoraciques contre la base du tuber-

cule latéral, les suivantes sous le deuxième bourrelet transverse et au-dessus de la double rangée des tubercules latéraux des huit premiers segments abdominaux.

C'est dans les capitules d'un grand Cirse à fleurs violettes qu'en mai et juin vit cette larve que nous tenons de l'obligeance de M. de Guerpel; ses mœurs sont les mêmes que celles du *L. Ursus* dont nous avons donné la description dans notre premier mémoire; (*Ann. de la Soc. lin. de Lyon*, 1893, p. 46.); elle se distingue de cette dernière par plusieurs particularités, surtout par le manque presque complet de villosité; — parvenue fin juillet au terme de son évolution, elle tapisse l'intérieur de son réduit de manière à en rendre les parois lisses, les déjections provenant de l'évacuation qui précède les premiers symptômes de la nymphose lui servent à cet usage, elle prend les longs grains entre les mandibules et les plaque en les étendant contre les parois; quelque jours après elle revêt la forme suivante :

**NYMPHE:** Longueur 9 millimètres; largeur 4 à 5 millimètres.

**Corps** ovalaire, charnu, blanchâtre, garni de cils épars et de courtes spinules, convexe à la région thoracique, sub-déprimé à la région abdominale, arrondi et bi-tuberculeux en avant, atténué et bifide en arrière.

**Tête** déclive, transversalement striée, front bombé, lisse et luisant, vertex sillonné, disque de noir taché, rostre transversalement strié, binoduleux, deux taches noires à l'extrémité de chaque nœud; antennes à scape déjeté en arrière formant angle avec le funicule dont la massue vient reposer sur le milieu des cuisses de la première paire de pattes; premier segment thoracique grand, convexe, quadrangulaire, ridé, avec sillon médian profond terminé au bord antérieur par un double tubercule à extrémité bidentée et de noir tachée, flancs incisés, pourtour et côtés de la ligne médiane garnis de soies blondes à base cornée ou bulbeuse et noire, deuxième segment en carré, à bord postérieur relevé et triangulairement prolongé sur le troisième qui est subcordiforme et dont le milieu est canaliculé, quelques soies à base bulbeuse en rangée transverse sur ces deux segments; — segments abdominaux larges, courts, transverses, le bord postérieur des huit premiers relevé en légère arête transverse couverte de courtes spinules noires terminées par une soie de plus en plus longue vers l'extrémité anale, laquelle se prolonge en deux fortes épines rougeâtres à pointe peu arquée, à base peu ciliée; dessous déprimé et plissé aux segments abdominaux qui portent deux spinules aux derniers arceaux; genoux en saillie, rembrunis et garnis de quelques cils.

La phase nymphale achevée, l'adulte se dégage de son réduit par une ouverture ronde: les deux tubercules pro-thoraciques et les deux épines caudales sont des traits particuliers à cette nymphe.

**ADULTE:** Comme toutes les espèces du genre, l'adulte ne quitte pas la plante nourricière sur les fleurs de laquelle il se plaît et s'accoupler. C'est dans le courant du mois d'août qu'il fait son apparition.

1893. 15. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

## EXCURSIONS BOTANIQUES EN TARENTEISE

Par le R. P. GAVE

Il n'est pas dans nos Alpes de Savoie une région plus intéressante pour le botaniste que le grand massif compris entre la frontière italienne et les sources de l'Arc et de l'Isère. Hérissé de cimes neigeuses, sillonné de profondes vallées communiquant entre elles par des cols élevés ; il renferme une flore aussi riche que variée.

L'abord en est facilité aujourd'hui par les voies ferrées aboutissant à Modane et à Moutiers.

Grenier et Godron, dans leur *Flore de France*, parue bien avant l'annexion, ne nous donnent naturellement aucune indication précise sur cette contrée. Par contre, depuis 1850, les savants botanistes savoyards, MM. Chabert, Chevalier, Perrier de la Bathie et Songeon, par plusieurs communications faites à la Société botanique de France, ont dévoilé en partie les richesses de leur pays.

Il serait injuste de ne pas mentionner les renseignements fournis par le D<sup>r</sup> Bouvier dans les deux éditions de la *Flore des Alpes de la Suisse et de la Savoie* ; les différentes notes recueillies par Verlot et les botanistes lyonnais, Cariot, D<sup>r</sup> Perroud, etc., et surtout les travaux si nombreux et si consciencieux de notre maître à tous, le D<sup>r</sup> Saint-Lager, qui a contribué depuis de longues années à faire connaître la Savoie qu'il a parcourue en tous sens.

Malgré cela, que de découvertes à faire, que de points à explorer encore dans ce territoire si varié. Aussi saluons-nous toujours avec plaisir les nouveaux travaux qui apporteront quelque lumière sur la géographie botanique de ce beau pays. Un travail d'ensemble donnant soit des localités précises soit des itinéraires à suivre sera toujours le bien venu.

Déjà, en 1894, le D<sup>r</sup> Laissus, de Moutiers, dans son *Guide du baigneur et du touriste* en Tarentaise, nous donne, d'après M. le baron Perrier de la Bathie, la liste des espèces récoltées dans onze herborisations dont Moutiers est le centre. En 1895, notre excellent ami le R. P. Gave publia, dans le *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de la Savoie*, le résultat de onze courses faites dans la même région ; c'est de ce travail dont nous voulons dire ici quelques mots, regrettant vivement de n'avoir pu le faire plus tôt.

Dans la première partie, l'auteur donne un aperçu géographique indispensable avec un tel pays, se réservant au commencement de chaque course d'indiquer la nature géologique des terrains traversés. La première herborisation nous conduit de Moutiers à Aime et au Cornet d'Arèches. Nous ne pouvons donner ici l'énumération de la récolte, ne faisant exception que pour le *Tunica saxifraga* dont l'existence en Savoie avait été mise en doute, et pour le *Pleurospermum austriacum*, gigantesque et rare ombellifère. La deuxième herborisation, Brides et la vallée des Allues, est trop connue des botanistes par sa richesse pour qu'il soit utile d'en parler longuement : nous ne citerons de la longue liste du R. P. Gave que *Pedicularis cenisia*, *Selaginella spinulosa*, *Salix cæsia*, *Oxytropis neglecta*, *Gentiana Clusii*, *Llyodia serotina*. La troisième herborisation, Combe de Saint-Bon, la Dent de Portettaz, offre une longue liste de

plantes rares ; notons une forme de *Ribes petraeum* appelée par notre ami *laciniatum* et l'*Horminum pyrenaicum*, très répandu sur une longueur de plus de 8 kilomètres à une altitude de 400 mètres.

La quatrième herborisation nous conduit de Bourg-Saint-Maurice au Lac de Tignes, à Séez. Nous avons cueilli jadis sur les talus de la route le rare *Sisymbrium strictissimum* ; le R. P. Gave ne l'indique pas : aurait-il disparu ? Quant au *Potamogeton marinus* du lac de Tignes, nous partageons l'étonnement du Révérend de ne l'y voir indiqué par aucun botaniste, alors qu'en 1893, nous l'y récoltions sur les indications de M. le D<sup>r</sup> Saint-Lager. La présence de cette rare espèce vient d'être signalée par M. le D<sup>r</sup> Chabert, au-dessus de Val d'Isère, dans le lac d'Ouglietta (Alt. 2.300 mètres).

La cinquième herborisation, Val d'Isère, la Galise, renferme entr'autres l'indication d'espèces rares, telles que *Cortusa Matthioli* ; *Saxifraga caesia*, *Gentiana utriculosa* ; *Cirsium heterophyllum*, et une forme du *Senecio incanus*, appelé par le R. P. Gave *flosculosus*.

Nous avons trouvé sur un rocher entre Val d'Isère et Tignes, *Saxifraga diapensoides*.

L'exploration complète du territoire compris dans cet itinéraire entraînerait le botaniste à séjourner une semaine entière à Val d'Isère.

La sixième herborisation, col de l'Iseran, est classique ; pour en montrer la richesse, citons *Salix glauca*, trouvé aussi par nous sous le lac de Tignes, *Campanula cenisia*, *Potentilla nivea*, *Androsace glacialis* ; à la longue liste donnée par notre savant collègue, il faudrait ajouter entre autres plantes le *Crepis jubata* ; mais quel est le botaniste qui peut se flatter dans une seule course de récolter toutes les plantes rares rencontrées par de plus heureux que lui ?

La septième herborisation a conduit le R. P. Gave au Petit Saint-Bernard ; pas plus que nous, à deux reprises différentes, il n'a été dans sa course favorisé par le beau temps, et nous sommes entièrement de son avis lorsqu'il dit que cette belle localité doit renfermer nombre d'espèces rares difficiles à trouver par le temps affreux qui y règne presque constamment.

Espérons que le jardin alpin créé par l'aimable abbé Chanoux, recteur de l'hospice, favorisera la divulgation des richesses d'un site fameux, facile à visiter, grâce à la généreuse hospitalité qu'on y rencontre.

Huitième excursion, environs de Pralognan ; que dire des quatre journées employées par notre excellent botaniste à parcourir cette riche région ?

Je renvoie le lecteur à son travail si bien fait ; citons à tout hasard *Rhaponticum scariosum*, *Streptopus amplexifolius*, *Cystopteris montana*, etc.

La neuvième herborisation (col de la Vanoise) d'une grande richesse, me force à signaler *Pedicularis rosea* et *cenisia*, *Elyna spicata*, *Poa laxa*, *Campanula cenisia*, *Gentiana tenella*, *Arabis caerulea*, *Saxifraga planifolia*, *Herniaria alpina*, *Petrocallis pyrenaica*, *Draba nivalis*, *Carex bicolor*, etc. Pas plus que nous qui avons passé de longues heures à sa recherche, le R. P. Gave ne paraît pas avoir trouvé au Col le *Crepis jubata*, indiqué très exactement par Perrier de la Bathie : nous n'y avons récolté en août 1894, que le *Leontodon Taraxaci*.

La dixième herborisation, vallon et col de Chavière, offre d'abord *Eryngium alpinum* ; à noter soigneusement, sa disparition étant certaine grâce à l'affluence des touristes à Pralognan. Nous en avons vu d'énormes bouquets à l'hôtel Favre il y a deux ans.

Le *Phaca alpina* est très abondant dans toutes les prairies. Les pelouses supérieures fourmillent d'espèces rares, *Gentiana Clusii*, *punctata*, *Poa laxa*, *Avena distichophylla* *Juncus Jacquini*.

Au col même, le R. P. Gave prend la peine de signaler les principales espèces que nous y avons ramassées en 1890 en venant de Modane. Je rappellerai simplement *Braya pinnatifida*, *Potentilla frigida*, *Cerastium trigynum*, *Galium leucophæum*, *Androsace glacialis*. En redescendant sur la rive droite du Doron, le R. P. indique particulièrement *Pedicularis rosea*, *Aconitum paniculatum*, *Hieracium Smithii*, *Salix glauca*.

La onzième herborisation, Mont Jovet (2480 m.), peut être entreprise par les botanistes les moins ingambes grâce à la route et à l'hôtel construits par la section Tarentaise du C. A. F. Au sommet, remarquons :

*Ranunculus pyrenæus* et *glacialis*, *Saxifraga biflora*; et en descendant *Laserpitium Halleri*, *Asphodelus subalpinus*.

Ce résumé, si incomplet qu'il soit, démontre par *a+b* que le botaniste désireux d'explorer avec fruit la Tarentaise devra, avant tout bagage, se munir du travail de notre savant et trop modeste ami.

N. ROUX.

## Association Pyrénéenne pour l'Échange des Plantes

Chacun sait qu'il est presque impossible au naturaliste de se procurer par lui-même soit la faune soit la flore complète d'une région un peu étendue, la France par exemple.

Le meilleur moyen pour arriver à ce résultat si désiré de tous est sans contredit d'appartenir au moins à une Société d'échange. En botanique, il existe beaucoup de ces Sociétés qui, à notre avis, ont pour la plupart le grave inconvénient de demander à leurs correspondants un grand nombre d'exemplaires de la même plante, poussant ainsi à la disparition d'espèces rares comme le fait a été souvent démontré.

Tel n'est point le cas de l'Association Pyrénéenne, fondée en 1890 par MM. Giraudias et l'abbé Mailho, dans laquelle les adhérents peuvent offrir une plante à partir de cinq exemplaires. Là n'est point le seul avantage réservé à ses membres : point bien plus important, à l'encontre des autres Sociétés du même genre, elle leur permet de choisir les espèces qu'ils désirent recevoir en échange, et suivant l'importance et la valeur de leur envoi.

Voici du reste en quelques mots la façon dont s'opère le fonctionnement de cette *Collectivité* :

Dans les derniers jours de septembre, le Directeur actuel, M. Giraudias, 12, rue Victor-Hugo, à Poitiers, adresse à tous ses collègues des feuilles imprimées divisées par colonnes et destinées à contenir : 1° le nom de la plante offerte ; 2° le lieu de sa provenance ; 3° le nombre de parts offertes ; 4° le nombre de parts qui seront demandées, enfin, le nombre de parts réellement envoyées plus tard. Cette liste, retournée au

Directeur avant le 5 octobre, lui sert à dresser la liste générale, liste soumise à chaque sociétaire, annotée et renvoyée par lui à la Direction avant le 1<sup>er</sup> décembre. Vers la fin du même mois, celle-ci la lui communique en indiquant dans la 4<sup>me</sup> case, en regard des espèces choisies par ces collègues, le nombre de parts qu'il doit expédier à M. Girandias, franco, avant le 15 janvier, dans l'ordre et suivant les instructions détaillées au programme que toute personne peut se procurer en en faisant la demande. La valeur de chaque espèce est évaluée selon sa rareté par la direction qui ne retient pour les frais que 10 pour 100 des envois, la cotisation n'étant que de 4 francs par an, port et emballage en sus.

La différence entre l'offre et la demande est fixée à raison de 5 centimes par espèce. Ajoutons que les personnes étrangères peuvent se procurer les plantes de la réserve (10 pour 100) au prix de 6 centimes l'une.

La distribution a lieu dans le courant d'avril et chaque envoi est accompagné : 1<sup>o</sup> de la liste primitive afin que chaque membre puisse vérifier son compte ; 2<sup>o</sup> d'un bulletin contenant des notes critiques sur les plantes distribuées. Ces notes sont en double exemplaire d'ont l'un sur feuilles imprimées d'un seul côté de façon à pouvoir être découpées et intercalées dans l'herbier avec la plante qu'il caractérise.

Ces quelques explications suffiront, je l'espère, pour engager nos lecteurs botanistes à faire partie de l'Association que dirige avec tant de zèle notre ami M. Giraudias, et dans l'organisation de laquelle il apporte chaque année, depuis sa fondation, de si grandes améliorations.

N. R.

## INFORMATIONS

### *Lampyris noctiluca*, var. *Carreti*.

M. l'abbé Carret m'a communiqué plusieurs exemplaires d'un *Lampyris* qui s'éloigne du *noctiluca* typique par un facies spécial et quelques caractères secondaires qui permettent de le distinguer assez facilement. Aussi j'ai cru devoir en constituer une variété et je suis heureux de lui donner le nom de l'entomologiste qui l'a capturé et qui a déjà découvert à Gouraya (Algérie) une espèce remarquable de Lampyre (*l'Exilis*).

*Lampyris noctiluca* var. *CARRETI* — Elytres plus allongés, plus étroits, plus parallèles que dans le type, d'un noir brillant, plus rugueusement ponctués, à côtes plus saillantes; écusson tronqué, presque incisé au sommet, noir avec le sommet légèrement bordé de fauve clair; repli prothoracique beaucoup plus développé, plus largement arrondi, ventre brun à segments finement bordés de testacé, les deux derniers seulement testacés en entier.

Ce Lampyre a été pris en grand nombre par M. l'abbé Carret, à la lumière, le 10 juillet dernier, par un temps chaud et très lourd, de 9 à 10 heures du soir à Bonneval-sur-Arc. M. L. Villard l'a capturé également à Val d'Isère qui n'est séparé de la vallée de l'Arc que par le col de l'Iseran.

Il est à remarquer que pas un exemplaire du *noctiluca* typique n'a été capturé et que cette variété semble propre à la région comprise entre les deux vallées supérieures de l'Arc et de l'Isère.

Malgré toutes ses recherches, M. l'abbé Carret n'a pu découvrir la femelle.

Ernest OLIVIER.

**MANJOT & CHOLLET**

7, place Croix-Pâquet. — Lyon.

**FABRIQUE DE CARTONNAGES EN TOUS GENRES**

SPÉCIALITÉ DE CARTONS SCIENTIFIQUES

CARTONS DIVERS POUR HERBIER, CUVETTES MINÉRALOGIQUES ET GÉOLOGIQUES, RELIURES MOBILES

**BULLETIN DES ÉCHANGES****M. L. BLANC, rue de la Charité, 33. — Lyon.**

Désire des silex de Solutré, des grès macigno, des zoophytes des genres *Cæloria*, *Manicina*, *Flabellaria*, des échantillons d'Herbier d'*Arceutobium*, *Dabœcia*, *Morus nigra*.

Offre en échange des minéraux, tels que : Azurite, Chalkosine, Zircon, des roches du Lyonnais (Vaugnérite, Hälleflinta, etc.), des échantillons d'herbier.

Offre aussi le *Traité de Botanique de Van Tieghem*, en très bon état (seule la couverture du tome II manque).

**M. N. ROUX, rue de la République, 49. — Lyon.**

Offre contre d'autres coquilles.

|                       |                          |                        |                            |
|-----------------------|--------------------------|------------------------|----------------------------|
| Rissoia variabilis.   | Patella cærulea.         | Zonites algerus.       | Mytilus galloprovincialis. |
| — Bruguierei.         | Calyptræa sinensis.      | Hyalinia lucida.       | — afer.                    |
| Paludina vivipara     | Dentalium tarentinum.    | — nitida.              | Modiola barbata.           |
| Bithynia tentaculata. | — novemcostatum.         | Conulus fulvus.        | Dreissena polymorpha.      |
| Nerita polita.        | Leucochroa candidissima. | Bulimus decollatus     | Unio littoralis.           |
| — albicella.          | Helix pomatia.           | — detritus.            | — rhomboideus.             |
| Neritina fluviatilis. | — lucorum.               | Chondrus tridens.      | Anodonta subarealis var-   |
| — viridis.            | — aspersa.               | — quadridens.          | minor.                     |
| Turbo peltolatus.     | — melanostoma.           | Achatina acuta.        | Cardium tuberculatum.      |
| Phasianella speciosa. | — aperta.                | Pupa avenacea.         | — edule.                   |
| — pulla.              | — nemoralis.             | — quinquedentata.      | Sphœrium nucleum.          |
| Zizyphinus Langieri.  | — neglecta.              | — secale.              | Venus verrucosa.           |
| — exasperatus.        | — hortensis.             | — muscorum.            | Cytherea chione.           |
| — striatus.           | — barbara.               | Clausilia laminata.    | Lucina leucoma.            |
| Rotella vestiaria.    | — acuta.                 | — dubia.               | Dosinia lupinus.           |
| Gibbula maga.         | — hæmastoma.             | — plicatula.           | Syndesmya alba.            |
| — Adansonii.          | — arbustorum.            | — parvula.             | Tapes decussatus.          |
| — divaricata.         | — — var. alpicola.       | — nigricans.           | — texturatus.              |
| — obliquata.          | — pisana.                | Limnæa palustris.      | — geographicus.            |
| — Richardi.           | — variabilis.            | Physa acuta.           | — arneus.                  |
| — umbilicaris.        | — carthusiana.           | Planorbis complanatus. | — edulis.                  |
| Monodonta cruciata.   | — cinctella.             | — carinatus.           | Tellina complanata.        |
| Caragolus turbinatus. | — fruticum.              | Cyclostoma elegans.    | — fabuliformis.            |
| — articulatus.        | — hispida.               | Scalphanter lignarius. | — tenuis v. rosea.         |
| Haliotis tuberculata. | — plebeia.               | Anomia ephippia.       | — incarnata.               |
| Patella vulgata.      | — ericetorum.            | — cepa.                | Doux trunculus.            |
| — tarentina.          | — lapicida.              | Pecten varius.         | Solen siliqua.             |
| — lusitanica.         | — obvolvata.             | Avicula tarentina.     |                            |

Cette liste est la suite de celle parue dans les numéros de Janvier et Février.

## ANNONCES

La page . . . . . 16 fr. | Le 1/4 page. . . . . 5 fr.  
 La 1/2 page . . . . . 9 fr. | Le 1/8 page. . . . . 3 fr.

Réduction de 25 % pour les insertions plusieurs fois répétées

TARIF SPÉCIAL POUR LES ANNONCES ANNUELLES

**J. DESBROCHERS DES LOGES, à Tours (Indre-et-Loire).**

Prix courant de *Coléoptères, d'Hémiptères, d'Hyménoptères, d'Europe et circa, de Curculionides exotiques*. Achat de *Curculionides exotiques*.

Direction du **Frelon**, recueil mensuel d'entomologie descriptive (Coléoptères).

Prix de l'abonnement : 6 francs pour la France et pour l'Étranger.

## HENRY GUYON

Fournisseur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

## SPÉCIALITÉ DE BOITES POUR COLLECTIONS D'INSECTES

Grand format vitré, 39-26-6 . . . . . 2 50 | Grand format carton, 39-26-6 . . . . . 2  
 Petit format, 26-19 1/2-6 . . . . . 1 85 | Petit format, 26-19 1/2-5 . . . . . 1 50

Boîtes doubles, fonds liés. . . . . 2 50.

*Ustensiles pour la chasse et le rangement des collections. — Envoi franco du Catalogue sur demande.*

PARIS — 54, Rue Chapon, 54 — PARIS

## Tableaux Analytiques pour déterminer les Coléoptères d'Europe. I. Nécropages

Par Edm. REITTER, traduits de l'Allemand, MOULINS, in-8, 116 pages.

Prix 3 fr. 50; contre mandat ou timbres-poste. S'adresser à E. OLLIVIER, 10, Cours de la Préfecture, Moulins (Allier).

## Rivista italiana di scienze naturali

Directeur : S. BROGI.

Abonnement : 5 francs par an.

Administration : Via di Bitta, 14, Siena (Italie).

## Boletino del naturalista collettore

Administration : Via di Bitta, 14, Siena (Italie).

Abonnement : 3 francs par an. — Tous les abonnés ont droit à l'insertion gratuite de leurs offres d'échanges, etc. Numéro pour preuve gratis.

COLÉOPTÈRES ET LÉPIDOPTÈRES  
DE RUSSIE ET DU CAUCASE

*A vendre à des prix modérés. Envoi du Catalogue sur demande.*

S'adresser à M. K. BRAMSON, professeur au gymnase à *Ehaterinostaw (Russie méridionale)*.

## " MISCELLANEA ENTOMOLOGICA "

Organe international bimensuel

Contenant les demandes d'échange, d'achat et de vente de collections, livres ou ustensiles d'histoire naturelle.

Abonnement annuel : FRANCE 4 fr., UNION POSTALE 4 fr. 60.

Le " *Miscellanea Entomologica* " a essentiellement pour but de multiplier les relations entre les naturalistes de tous les pays. Il s'imprime en plusieurs langues. Les annonces d'échange des abonnés sont insérées gratuitement. Chaque numéro contient un ou plusieurs articles relatifs à l'entomologie, un bulletin bibliographique, une liste de livres d'occasion, des centuries d'échange et 50 à 80 annonces d'échange, d'achat ou de vente. — Numéro spécimen gratis et franco.

Direction et Rédaction : E. BARTHE, professeur, à Vienne, Sainte-Colombe (Isère).